



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 25-févr.-2014

Date de révision 23-oct.-2014

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	SCRUBS® Clear Reflections® Glass Cleaner Wipes
Code du Produit	98501, 98528, 98535, 98556, 98570
Utilisation recommandée	Nettoyant pour verre

Adresse Fournisseur

ITW PRO BRANDS
805 E. Old 56 Highway
Olathe, KS 66061
TEL: 1 800 443-9536

Téléphone en cas d'urgence 800 535-5053 Infotrac

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Le produit ne contient aucune substance qui est considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente

Aspect incolore	État physique Liquide.	Odeur Florale
Effets potentiels sur la santé		
Voies majeures d'exposition	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.	
Toxicité aiguë		
Yeux	Aucun danger connu par contact avec les yeux	
Peau	Aucun danger connu pour les contacts avec la peau	
Inhalation	Voie d'exposition peu probable.	
Ingestion	Voie d'exposition peu probable.	
Effets chroniques	Il a été démontré que l'éthanol est une toxine pour la reproduction seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée. Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée.	
Conditions médicales aggravées	Aucun à notre connaissance.	
Interactions avec d'autres produits chimiques	La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.	
Danger pour l'environnement	Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.	

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Alcool ethylique	64-17-5	1-5

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Voie d'exposition peu probable. Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Voie d'exposition peu probable. Si de grandes quantités de ce produit sont ingérées, appeler immédiatement un médecin.
Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	Indéterminé.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂). Suie.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité à un choc mécanique	Aucune.
Sensibilité à une décharge statique	Aucune.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
NFPA	Danger pour la santé 0 Inflammabilité 0
HMIS	Danger pour la santé 0 Inflammabilité 0 Danger physique 0
	Instabilité 0 Dangers physico-chimiques - Précautions individuelles X

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate. Risque élevé de glisser à la suite d'une fuite ou d'un déversement du produit.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.
Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Petit déversement : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine) Déversement important : Utiliser un matériau non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Entreposage	Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir loin de la congélation. Ne pas contaminer les aliments ou les aliments pour animaux.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Alcool ethylique 64-17-5	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 3300 ppm 10% LEL TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³

Mesures d'ordre technique

Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier. Éviter le contact avec les yeux
Protection de la peau et du corps	Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier. Contact répété ou prolongé : Gants imperméables.
Protection respiratoire	Aucun requis sous l'utilisation normale En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés.

Mesures d'hygiène

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	incolore.	Odeur	Florale.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Liquide
pH	9.5		
Point d'éclair	Pas d'information disponible.	Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F
Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Densité	1.005		
Solubilité	Pas d'information disponible.	Solubilité dans l'eau	complètement soluble
Pression de vapeur	Donnée non disponible.	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	2.99%	Densité gazeuse	> 1 (air = 1)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Produits incompatibles	Oxydants forts.
Conditions à éviter	Produits incompatibles.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO ₂) Suie. Fumée
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
Alcool ethylique	7060 mg/kg (Rat)		124.7 mg/L (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Toxicité chronique

Il a été démontré que l'éthanol est une toxine pour la reproduction seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée. Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée.

Cancérogénicité

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées par l' IARC en tant qu'agents cancérogènes pour l'homme (Groupe I), probablement cancérogènes pour l'Homme (Groupe 2A) ou potentiellement cancérogène pour l'homme (Groupe 2B)

Il a été démontré, lors des études à long terme, que l'éthanol est cancérogène seulement lorsqu'il est consommé en tant que boisson alcoolisée

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Alcool ethylique	A3	Group 1	Known	X

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Cancérogène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'Homme

NTP : (National Toxicity Program)

Connu – Cancérogène connu

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Effets sur l'organe-cible

Sang. Système nerveux central. Yeux. Foie. Système reproducteur. Appareil respiratoire. Peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Alcool ethylique		LC50 96 h: 12.0 - 16.0 mL/L static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: > 100 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 13400 - 15100 mg/L flow-through (Pimephales promelas)	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	LC50 48 h: 9268 - 14221 mg/L (Daphnia magna) EC50 24 h: = 10800 mg/L (Daphnia magna) EC50 48 h: = 2 mg/L Static (Daphnia magna)
Nom Chimique		log Pow		
Alcool ethylique		-0.32		

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées par l'état de Californie comme des déchets dangereux.

Nom Chimique	Déchets dangereux de la Californie
Alcool ethylique	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des Etats-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Non
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Nitrite de sodium	100 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Quantité de substances dangereuses à déclarer	Quantité de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Nitrite de sodium	100 lb		RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée. Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Alcool éthylique	64-17-5	Developmental

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Alcool éthylique	X	X	X	-	
Nitrite de sodium	X	X	X		

Règlements internationaux

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Alcool éthylique		Mexico: TWA= 1900 mg/m ³ Mexico: TWA= 1000 ppm

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

Non contrôlé

Component	NPRI
Nitrite de sodium 7632-00-0 (0.1-1)	X

Légende

NPRI - National Pollutant Release Inventory

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Bonne gestion des produits 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501
Date d'émission	25-févr.-2014
Date de révision	23-oct.-2014
Note sur la révision	Sections de la FS mises à jour: 9

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité